

Versailles, le 19 mai 2026

Communiqué de presse

RN184 : réouverture du pont d'Achères à la circulation dans les deux sens le 20 mai 2026 !

Dans la nuit du 24 au 25 mars 2026, un camion avait accidentellement percuté un pilier du pont d'Achères, soutenant la RN184 au-dessus des voies ferrées. Cet accident a conduit la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, à restreindre temporairement la circulation sur une voie, régulée par un alternat de circulation à feux.

Suite à l'accident, des études ont été menées pour évaluer les besoins de confortement de ce pont âgé de 90 ans, afin de permettre sa réouverture à la circulation de manière pérenne dans les deux sens de circulation au plus vite.

Après trois semaines de travaux, la réouverture complète à la circulation sera effective, comme annoncé, ce mercredi 20 mai 2026.

Des restrictions de circulation continuent de s'appliquer avec le maintien de l'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 25 tonnes et des transports en convoi exceptionnel ainsi que la réduction de la vitesse maximale autorisée à 50 km/h pour garantir la sécurité des usagers. Ces restrictions pourront être levées d'ici juillet 2026, lorsque les vérifications nécessaires auront été conduites.

Par ailleurs, une campagne de rénovation des chaussées de la RN 184 nécessitera sa fermeture nocturne à la circulation entre la RD30 et la RD308, de 21h30 et 5h00, 4 nuits par semaine (hors weekends) les semaines du 8 juin, 15 juin et 22 juin 2026.

La DiRIF met tout en œuvre pour minimiser la gêne à la circulation et vous prie d'excuser pour les désagréments occasionnés.

Contacts presse

Préfecture des Yvelines : pref-communication@yvelines.gouv.fr

Direction des routes d'Île-de-France : helene.lambert@developpement-durable.gouv.fr